

adages

humainement engagée

humainement engagées

adages

Pôle adultes handicapés & personnes âgées

adages

humainement engagée

Pôle enfance

adages

humainement engagée

Pôle protection de l'enfance

adages

humainement engagée

Pôle social

adages

humainement engagée

Adapter les locaux aux particularités sensorielles et à l'autonomie des personnes accueillies

Pascal SEGALT

Directeur adjoint PCPE Est-Hérault

Chef de service EEAP Coste-rousse

La réglementation logistique et immobilière des ERP spécifiques

Il n'existe pas de réglementation spécifique concernant l'accueil de personnes ayant des comportements défis.

Je m'appuierai donc sur les préconisations de l'ADESIF TED, sur les recommandations de l'ANESM et de la HAS ainsi que sur l'annexe au cahier des charges de l'ARS île de France (ESMS pour personnes autistes et autres troubles envahissants du développement) pour étayer mes propos.



Les facteurs de risque liés au milieu de vie et à l'organisation

- Accès difficile à l'établissement
- Densité trop importante/promiscuité
- Bruit excessif
- Décoration agressive
- Environnement trop contraignant (architecture, règles de vie, etc.)
- Manque d'intimité
- Manque de confort
- Délai trop long ou absence de réparation des objets ou biens dégradés
- Pas de politique d'entretien et de rénovation
- Véhicules mal adaptés et sans confort
- Caractéristiques physiques du milieu inapproprié aux caractéristiques, intérêts et styles de vie de la personne

Concernant la capacité d'accueil et la taille des structures

- L'ensemble des préconisations s'accorde à dire que la définition d'un projet architectural est primordiale. Le besoin de repères, de structuration et de contenance est tel qu'il nécessite des locaux très spécifiques et une organisation millimétrée.
- Des unités de vie pour 5 ou 6 personnes sont recommandées. La capacité de l'établissement devrait donc respecter un multiple



- Protéger et clôturer le périmètre du site d'implantation
- Sécuriser les fenêtres et proscrire les baies vitrées en étage. Utiliser des vitres antichocs.
- Installer des limiteurs de température d'eau chaude sur chaque point d'eau
- Eviter les angles saillants
- Privilégier un système de chauffage par le sol
- Prévoir des vannes d'arrêt à l'extérieur des chambres

- Prévoir des espaces « malades » en cas de troubles nocturnes
- Prévoir des portes et/ou murs avec Oculus permettant de voir à l'intérieur des espaces



DÉFINIR LES ESPACES DE CALME-RETRAIT ET D'APAISEMENT

Les espaces de calme-retrait et d'apaisement ne sont pas nécessairement des pièces dédiées. Ils correspondent à des espaces repérés et identifiés au sein des établissements, pouvant répondre à différentes fonctions (exclusive ou cumulative) :

- à visée préventive, il s'agit de permettre à la personne évoluant dans un environnement collectif de trouver un lieu pour se retirer du collectif, se mettre à l'écart ;
- à visée préventive, lorsque le professionnel repère des signes annonciateurs ou d'aggravation du « comportement-problème »
- en réponse à « la mise en danger », il s'agit alors de disposer d'un espace garantissant la sécurité de la personne ainsi que celle des personnes qui l'entourent (autres personnes accompagnées et



Ainsi, le bâtiment doit être suffisamment sécurisé pour être pensé comme un outil pouvant être pris en main par les personnes accueillies.

Les équipements doivent donc être de qualité et adaptés.



Concernant le confort acoustique

Le confort acoustique est essentiel, il s'agit de :

- Penser à l'insonorisation des lieux, notamment collectif
- Donner une attention particulière aux revêtements des sols
- Préconiser des luminaires sans starter



- Insonoriser les gaines de ventilation et des descentes d'eau
- Prévoir un système de purge efficace et pratique du chauffage central, afin de limiter les bruits de tuyauterie
- Insonoriser les chambres en réalisant de grands placards ou le cabinet de toilette après la porte d'entrée

Concernant le confort visuel

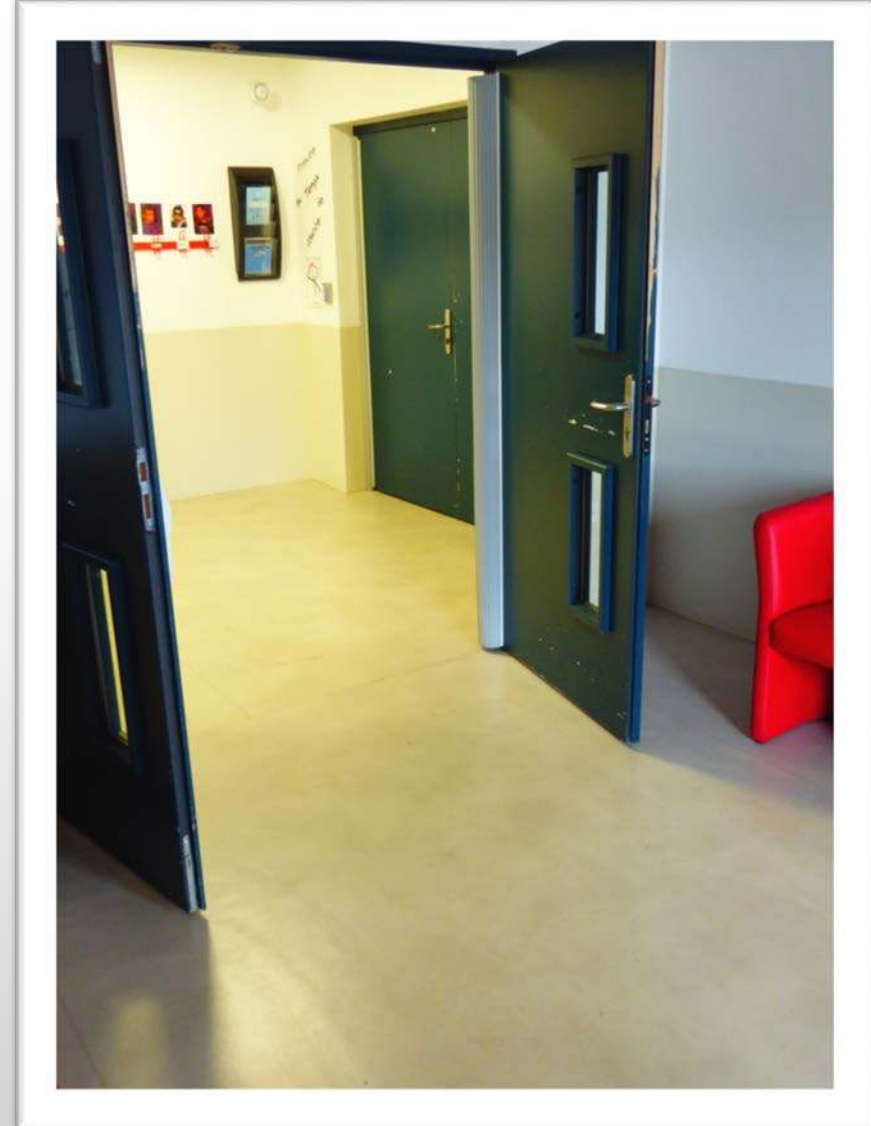
Il s'agit de :

- Eviter les espaces totalement dégagés, les circulations trop étroites, les grandes baies vitrées
- Aménager les recoins dans lesquels on peut voir sans être vu
- Assurer une attention particulière au traitement des circulations, locaux et unités de vie (couleurs peu vives par exemple) qui permettent de signaler les fonctions et de s'appropriier les espaces





- Utiliser des pictogrammes en complément de la signalisation des fonctions, en vue de faciliter le repérage dans l'espace (prévoir des sas)
- Proscrire les dispositifs d'éclairage instables, au profit des luminaires



- Privilégier les éclairages de type incandescent qui confèrent un aspect plus résidentiel et une ambiance plus chaleureuse et privilégier les éclairages indirects permettant de limiter les situations d'éblouissement
- Enfin, développer les possibilités de faire varier les ambiances lumineuses en fonction des moments de la journée ou de l'activité pratiquée : variateurs d'intensité, veilleuses, occultations (totale ou lumière filtrée).



- Diminuer les sources de stimulation
- Rechercher un environnement relaxant.
- Veiller au calme des lieux, réduction du niveau sonore (appel sonore, télévision, nettoyage, etc.).
- Informer la personne de tout changement dans son environnement.
- Orienter la personne dans l'espace.
- Aider les personnes à avoir la notion du temps.
- Respecter son besoin d'espace.
- Retirer les objets potentiellement dangereux.
- Inviter la personne à se retirer au calme si elle le souhaite.
- **Permettre à la personne de s'approprier et de personnaliser sa chambre (objets personnels, décoration, agencement) comme un espace délimité et préservé qui répond à ses besoins de contenance, de sécurisation et de protection.**
- Permettre à la personne d'identifier sa chambre comme un espace de retrait possible.

Des aménagements, adaptations ou aides techniques doivent être essayés voire osés, sur la base d'une évaluation des particularités sensorielles

- Casque pour atténuer le bruit, mp3, pose de joints isolants sur les portes...
- Lunettes de soleil, masque de ski, film teinté sur les vitres du véhicule, installation d'ampoules de couleurs...
- Gilets lestés, vêtements rembourrés, mise en place de périmètres en matelas...

Merci

